

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN

OBJET : Désignation de délégués au Comité Syndical "eaux de Vienne – Siveer"

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la fusion/dissolution des syndicats d'eau et d'assainissement de la Vienne au 1er janvier 2015, une nouvelle entité a été créée et a été dénommée "Eaux de Vienne – Siveer".

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Châtellerault est membre du syndicat mixte "Eaux de Vienne – Siveer" et informe le conseil municipal que, par délibération du 24 février 2015, le comité syndical d"eaux de Vienne-Siveer" a approuvé ses nouveaux statuts.

Par ailleurs, à la suite de l'entrée en vigueur de l'arrêté interprefectoral n° 2015-D2/B1-025 en date du 19 août 2015 portant modification des statuts du syndicat, et selon les modalités de désignation prévues à l'article 14-1 des statuts, la commune de Châtellerault dispose de 8 délégués titulaires et autant de suppléants.

Il est demandé au conseil municipal d'une part, de valider les délégués actuels en qualité de délégués titulaires, et d'autre part, de désigner deux délégués suppléants, pour siéger au Comité Syndical d'Eaux de Vienne – Siveer. Il convient également de désigner des délégués titulaires et suppléants supplémentaires.

* * * * *

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide de désigner :

huit délégués titulaires	huit délégués suppléants
Evelyne AZIHARI	Mohamed BEN EMBAREK
Gilles MAUDUIT	Daniel BEAUDEUX
Jean-Michel MEUNIER	Laurence RABUSSIER
Jean-Claude GAILLARD	Elisabeth PHLIPPONNEAU
Jacques MELQUIOND	Hubert PREHER
Philippe MIS	Marie MONTASSIER
Ahmed BEN DJILLALI	Nelly CASSAN-FAUX
Pierre BARAUDON	Dominique PESNOT-PIN

- autorise le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le Maire

Transmis à la sous préfecture, le 29/09/2015

Publié au siège de la mairie, le 29/09/2015

n° 5840

Pour ampliation,

Pour le Maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER